

Dictée du lundi 3 février 2025

texte de Montesquieu extrait des Lettres persanes

LETTRE III.

ZACHI À USBEK.

A Tauris

NOUS avons ordonné au chef des eunuques de nous mener à la campagne ; il te dira qu'aucun accident ne **nous est arrivé.**(2) Quand il a fallu traverser la rivière et quitter nos litières, **nous nous sommes mises,**(4) selon la coutume, dans des boîtes : deux esclaves nous **ont portées** (3) sur leurs épaules, et nous **avons échappé** (3) à tous les regards.

Comment aurais-je pu vivre, cher Usbek, dans ton sérail d'Ispahan ; dans ces lieux qui, me rappelant sans cesse mes plaisirs **passés** (1) , irritaient tous les jours mes désirs avec une nouvelle violence ? J'errais d'appartement(s) en appartement(s), te cherchant toujours et ne te trouvant jamais, mais rencontrant partout un cruel souvenir de ma félicité **passée.** (1)

Tantôt **je me suis vue** (4) en ce lieu où, pour la première fois de ma vie, **je t'ai reçu** (3) dans mes bras ; tantôt dans celui où **tu as décidé** cette fameuse querelle entre tes femmes. Chacune de nous **s'est prétendue** (4) supérieure aux autres en beauté. **Nous nous sommes présentées** devant toi, après **avoir épuisé** tout ce que l'imagination peut fournir de parures et d'ornements : **tu as vu** avec plaisir les miracles de notre art ; **tu as admiré** jusqu'où **nous avait emportées** l'ardeur de te plaire.

Mais tu as fait bientôt céder ces charmes **empruntés** (1) à des **grâces** plus naturelles ; **tu as détruit** (4) tout notre ouvrage : il a fallu nous dépouiller de ces ornements qui **t'étaient devenus** (2) incommodes ; il a fallu paraître à ta vue dans la simplicité de la nature. Je n'ai compté pour rien la pudeur, je n'ai pensé qu'à ma gloire. Heureux Usbek, que de charmes **se sont étalés** (4) à tes yeux ! Nous t'avons vu longtemps errer d'enchantement(s) en enchantement(s) : ton âme incertaine est demeurée longtemps sans se fixer, chaque grâce nouvelle te demandant un tribut, nous avons été en un moment toutes couvertes de tes baisers ; tu as porté tes curieux regards

dans les lieux les plus secrets ; tu nous as fait passer en un instant dans mille situations différentes : toujours de nouveaux commandements, et une obéissance toujours nouvelle. Je te l'avoue, Usbek, une passion encore plus vive que l'ambition me fit souhaiter de te plaire. Je me suis vue, insensiblement, devenir la maîtresse de ton cœur ; tu m'as prise, tu m'as quittée, tu es revenu à moi, et j'ai su te retenir : le triomphe a été tout pour moi, et le désespoir pour mes rivales.

Il nous a semblé que nous fussions seuls dans le monde : tout ce qui nous entourait n'a plus été plus digne de nous occuper. Plût au ciel que mes rivales eussent eu le courage de rester témoins de toutes les marques d'amour que j'ai reçues de toi ! Si elles avaient bien vu mes transports, elles auraient senti la différence qu'il y a de mon amour au leur ; elles auraient vu que, si elles pouvaient disputer avec moi de charmes, elles ne pouvaient pas disputer de sensibilité...

Mais où suis-je ? Où m'emène ce vain récit ? C'est un malheur de n'être point aimée ; mais c'est un affront de ne l'être plus. Tu nous quittes, Usbek, pour aller errer dans des climats barbares. Quoi ! tu comptes pour rien l'avantage d'être aimé ? Hélas ! tu ne sais même pas ce que tu perds ! Je pousse des soupirs qui ne sont point entendus ; mes larmes coulent, et tu n'en jouis pas ; il semble que l'amour respire dans le sérail, et ton insensibilité t'en éloigne sans cesse ! Ah ! mon cher Usbek, si tu savais être heureux !

Du sérail de Fatmé, le 21 de la lune de Maharram, 1711.

- « **grâce** » a plusieurs sens mais toujours la même orthographe. Notons que **grâce** fait **gracieux**, **gracile**, **gracieux**, **gracier** et tous les autres de la mm famille. Supprimer le ^est donc rétablir **une logique**.

Quelle est la définition du mot grâce ?

Il n'y en a pas qu'une ! Grâce est un mot très ancien en français, puisqu'il remonte au X^e siècle, et son sens a largement évolué avec le temps.

Au départ, une grâce, c'est une faveur accordée à quelqu'un, sans que cette faveur lui soit due. Dans la plupart des cas, elle est accordée par Dieu. Grâce est ici synonyme de bénédiction. C'est ce sens qu'on emploie dans certaines expressions [désuètes](#), comme l'an de grâce 1250.

Quand on dit d'une personne qu'elle est touchée par la grâce, ou qu'elle est en état de grâce, c'est une évolution de ce même sens. On veut dire par là, non pas qu'elle est bénie de Dieu (sens propre), mais que rien ne peut l'atteindre, qu'elle semble largement au-dessus des autres dans un domaine.

Ensuite, le sens de « faveur accordée à quelqu'un » s'utilise aussi en dehors du contexte religieux. Une grâce, c'est une faveur qu'on accorde à une personne alors qu'on n'y est pas obligé, qu'on ne lui doit rien. C'est ce sens qu'on trouve dans l'expression coup de grâce, « coup qui achève un ennemi », avec l'idée qu'on fait la faveur à son ennemi vaincu de lui ôter la vie pour préserver son honneur.

Glissement de sens, en conservant la même idée : le mot grâce désigne une remise de peine ou une annulation de sa peine accordée à un condamné par un chef d'État. On parle par exemple de grâce présidentielle.

Le mot grâce lorsqu'il ne désigne pas une faveur

Ce mot désigne aussi l'apparence agréable d'une personne, le charme qui se dégage de sa façon d'être. Exemples : un enfant plein de grâce, la grâce d'une danseuse, marcher avec grâce. Ça s'applique parfois aux animaux (la grâce d'une biche) ou aux objets, aux productions artistiques : un tracé plein de grâce.

Rappelons les cas d'emploi du participe passé :

- **Sans auxiliaire** : accord comme adj (1)
- **Avec auxiliaire être** : accord avec sujet du verbe (2)
- **Avec l'auxiliaire avoir** : pas d'accord avec le sujet **MAIS** avec le **COD** placé **AVANT** (3)
 - **Attention quand le COD est un pronom** → genre et nombre du pronom
 - « le » : pronom neutre = masculin sing
 -
- **Cas des verbes pronominaux** (4)

C'est un casse-tête, je vous l'accorde volontiers.

- On appelle « **verbe pronominal** » un verbe où le sujet est la même personne que l'objet (on devrait parler de **voix pronominale**, cō voix active ou voix passive)
Ex : je me lève, nous nous battons, ils se rencontrent, ils se sont agenouillés...
- Ou bien le verbe se conjugue **toujours à la voix pronominale** : on l'appelle **essentiellement pronominal**
Ex : je me souviens, ils se succèdent, nous nous absentons, ils se sont abstenus, elles se sont agenouillées et évanouies ...

. **La règle d'accord du participe passé des verbes essentiellement pronominaux est fort simple : le participe passé de ces verbes s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet.**

- Ou bien le verbe se **conjugue aux autres voix** et il est **accidentellement pronominal**.
Ex : ils se sont prom**enés** toute la journée, ils se sont rencontr**és** et se sont **parlé**.(cf **fiche**)

RAPPEL : Accord du participe passé des verbes pronominaux

Bien qu'ils soient conjugués avec l'auxiliaire être, les verbes pronominaux **n'accordent pas systématiquement** leur participe passé avec leur sujet. Ils suivent différentes règles selon la fonction du pronom réfléchi.

Le pronom n'a pas de fonction

Si le pronom n'a pas de fonction propre, l'accord se fait avec le sujet. C'est le cas pour les verbes qui n'existent qu'à la forme pronominale (appelés verbes essentiellement pronominaux) et pour les pronominaux passifs.

Ils se sont souvenus de cette histoire (se souvenir s'emploie toujours avec un pronom réfléchi).

Les mots se sont écrits sans accent jusqu'au XVIIe siècle (= ont été écrits).(sens passif)

Le pronom a une fonction

Le pronom des verbes pronominaux réfléchis (*il se lave*) et réciroques (*ils se téléphonent*) a une fonction qu'il faut analyser pour faire les bons accords. En effet, pour ces verbes, l'accord se fait comme si le verbe était conjugué avec l'auxiliaire *avoir* (voir accord du participe passé avec avoir).

Il convient donc de savoir si le pronom réfléchi est COD ou non pour savoir si le participe s'accorde avec ce pronom ou non.

EXEMPLES	ANALYSES ET EXPLICATIONS
<i>Ils se sont lavés.</i>	« les enfants ont lavé eux » se est COD de lavé et il est placé avant le participe : lavés est au masculin pluriel comme <i>se</i> (mis pour <i>ils</i>).
<i>Elles se sont donné trois jours pour réfléchir.</i>	« elles ont donné trois jours à elles » se n'est pas COD ; trois jours est COD, mais il est placé après le participe : donné ne s'accorde pas.
<i>Voici la maison qu'ils se sont construite.</i>	« la maison qu'ils ont construite à eux » se n'est pas COD ; qu' est le COD du verbe et il est placé avant le participe : construite est au féminin singulier comme qu' mis pour la maison.
<i>Différentes monarchies se sont succédé.</i>	« les monarchies ont succédé à elles-mêmes » se n'est pas COD ; il n'y a aucun COD : succédé ne s'accorde pas.

L'auteur : MONTESQUIEU. (1689-1755)

Aucun élément de sa vie n'a de rapport avec son œuvre, aucun ne l'explique. (Je reprends les propos de Monsieur Jean Bart, avant sa conférence sur « *L'Esprit des Lois* »)

Charles de Secondat, baron de **Montesquieu** est un écrivain et un philosophe français, notamment l'auteur des **Lettres persanes** et **De l'esprit des lois**. Les premières lui ouvrirent les salons parisiens. Le second fonda le droit positif et jeta les bases de la sociologie.

Son libéralisme tenait dans une exigence d'équilibre des forces sociales, dont aucune ne devait être sacrifiée.

Une carrière parlementaire

Issu d'une famille d'importants parlementaires bordelais, Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, fut élevé d'abord au château de La Brède, où il était né le 18 janvier 1689.

Pour parrain, son père lui donne un mendiant, **afin qu'il n'oublie jamais qu'il était privilégié** (élément d'éducation intéressant) **et que nous sommes tous frères.**

Il suivit ensuite des études de droit, à Bordeaux puis à Paris. Dans la capitale, il fréquenta les milieux savants et lettrés, mais, très attaché à sa terre et à sa région, il revint à Bordeaux, où il **prit la charge de conseiller au parlement** (1714). À la mort de son père, il entra en possession du domaine de La Brède et des vignobles qui en faisaient partie, et, **en 1716, son oncle lui légua sa charge de président à mortier au Parlement de Bordeaux.** Dès lors, le destin de Montesquieu semble tracé : sa vie durant, il resta fidèle à ses attaches de propriétaire terrien et de magistrat.

Des premiers écrits aux Lettres persanes :

Pourtant, parallèlement à cette charge, **dès 1717, il se passionna pour les sciences, et, comme membre de l'Académie des sciences de Bordeaux, il rédigea de nombreux traités de physique, de médecine, mais également de politique et de philosophie** (Sur la Politique des Romains dans la religion, 1716). Ces premières œuvres, par bien des aspects, annonçaient **les Lettres persanes.**

Ce dernier ouvrage, **l'un des chefs-d'œuvre de Montesquieu**, fut publié anonymement **en 1721 à Amsterdam**, probablement pour éviter que ce roman, audacieux à bien des égards, ne compromît la réputation de sérieux du magistrat qu'était Montesquieu.

Cependant, cet anonymat fut vite percé à jour et **le roman fit sans doute différer jusqu'en 1727 l'élection de son auteur à l'Académie française.**

En revanche, son succès ouvrit à Montesquieu les portes des **salons parisiens**, comme celui de la marquise de Lambert ou le club de l'Entresol (Salons littéraires importants à cette époque).

[En 1727, son élection était certaine, alors ses adversaires lui opposèrent ses *Lettres persanes* ; il para cette attaque en en faisant faire rapidement une édition expurgée qu'il présenta au premier ministre, le cardinal de Fleury, en rejetant sur les éditeurs les fautes qu'on lui avait reprochées. Fleury feignit d'être dupe, se désintéressa de l'élection et Montesquieu fut élu le 5 janvier 1728.]

En 1715, Montesquieu épouse Jeanne de Lartigue, protestante, dont il aura deux enfants.

Voyages et observations

Tout en restant profondément attaché à sa terre natale, Montesquieu passa alors une grande partie de son temps dans **les salons parisiens et en voyage** : c'est la fréquentation des salons qui lui inspira sans doute des romans tels que le **Temple de Gnide** *(1725), écrits dans la veine galante et témoignant d'une très grande finesse psychologique et morale.

De 1728 à 1731, faisant preuve d'une insatiable curiosité intellectuelle, Montesquieu se rendit en Hongrie, en Italie, en Hollande, en Angleterre, où il demeura près de deux ans. Tous ces voyages rendirent possible une observation minutieuse de la géographie, de l'économie, des **mœurs et des coutumes politiques** des différents pays européens.

De retour chez lui, Montesquieu se consacra à l'étude de l'histoire et publia en 1734 les **Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.**

Cet essai était au départ destiné à s'intégrer dans un ensemble beaucoup plus vaste de **philosophie politique** que Montesquieu était en train de rédiger.

Pendant encore quatorze années, compilant sources livresques et témoignages, il

composa, augmenta, remania l'œuvre de toute sa vie, « **De l'esprit des lois** » (1748).

L'ouvrage, publié anonymement à Genève, eut immédiatement un immense retentissement, mais fut attaqué par les jésuites et les jansénistes, qui critiquèrent violemment son éloge de la religion naturelle. Montesquieu leur répondit par la Défense de l' « Esprit des lois » (1750), mais la faculté de théologie de Paris condamna l'ouvrage, qui avait d'ailleurs été mis à l'Index par le pape dès sa publication en 1748.

Montesquieu publia encore Lysimaque (1754) et rédigea l'article « **l'Essai sur le goût** » (posthume, 1757) de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Devenu pratiquement aveugle, il **s'éteignit le 10 février 1755**.

Le Temple de Gnide est un poème de sept chants en prose publié sans nom d'auteur en 1725 par Montesquieu. « Le dessein du poème, dit la préface, est de faire « voir que nous sommes heureux par les sentiments du cœur et non pas par les plaisirs des sens. »

Les Lettres persanes : résumé

Deux **seigneurs persans** (Usbek et Rica) entreprennent un voyage d'étude en France.

Ils quittent tous deux Ispahan, leur ville natale, le 14 mars 1711. Ces deux voyageurs ont des personnalités et des démarches différentes.

Usbek, très attaché à sa patrie est un grand seigneur "éclairé", Usbek, souhaite venir en occident, à la fois pour échapper aux représailles qui le menacent dans une cour corrompue, où sa franchise lui a valu plusieurs ennemis et aussi avec le désir d'effectuer un voyage d'étude. Usbek quitte presque à regret un sérail de cinq épouses larmoyantes qu'il confie à plusieurs eunuques despotes. (C'est certainement Montesquieu lui-même, mais avec un recul certain)

Rica, son compagnon de voyage a une jeunesse, une gaieté et un sens aigu de l'observation qui le portent à rire et à faire rire.. Rica, lui, est libre de toute attache et vient en France avec le souhait de côtoyer les salons, les beaux esprits et les jolies femmes.

Les deux voyageurs traversent la Perse, la Turquie et l'Italie et commencent une correspondance polyphonique avec leurs compatriotes restés à Ispahan. Ils arrivent à Paris en mai 1712. Leur absence de préjugés et leur esprit vif et ingénu leur valent de s'intéresser à la pratique politique, à l'étrangeté des mœurs, et aux traditions religieuses... Ils en soulignent tous les ridicules. Leur esprit impertinent les conduit à en critiquer tous les travers. Leur plume acerbe met en cause les fondements même de notre société.

Pendant ces huit années qu'ils vont passer en Occident, **les deux seigneurs persans échangent 161 lettres avec un nombre important (vingt-cinq) de correspondants**, ce qui leur permet d'aborder tous les grands sujets de leur époque.

Usbek traite de domaines touchant à la politique, la morale, la religion, l'économie ou la sociologie.

- C'est ainsi qu'avec le mollak Méhémet Ali, il évoque *le pur et l'impur*;

- avec Roxane, la première épouse de son sérail, il compare les mœurs des femmes en Orient et en Occident.

- Avec Rhédi, il dialogue sur la culture et les arts,

- tandis qu'avec Mirza, il évoque les sources du bonheur...

Ils reçoivent également des nouvelles de leur pays.

- **Au travers de ces échanges, l'occident et l'Orient se mesurent.**

Puis, **Usbek et Rica** empruntent des chemins différents, ce qui les amène à établir une **correspondance entre eux**. Ces échanges permettent de mesurer la différence entre ces deux voyageurs. Là où Rica fait preuve d'une ironie et d'un humour décapant, **Usbek préfère, lui, capter la sagesse, là où il la trouve.**

Leur chronique française permet de couvrir les dernières années du règne de LouisXIV et la régence.

Les quinze dernières lettres (147 à 161) relatent la tragédie du sérail d'Usbek durant la période de 1717 à 1720.

Nous pouvons y lire différentes versions de ce drame qui couve :

- celle des femmes,
- celle des eunuques
- celle des serviteurs.

On y apprend :

- que Zélis s'est dévoilée à la Mosquée,
- que Zachi couche avec une de ses esclaves,
- qu'un jeune garçon a été trouvé dans le jardin du sérail
- que **Roxane**, l'épouse préférée a été "surprise dans les bras d'un jeune homme".

De Paris, Usbek essaie de régler les conflits et de rétablir l'ordre. En vain, Roxane - avant de s'empoisonner - crie sa haine de Usbek et revendique son droit à la liberté.

" La mise en scène épistolaire du suicide héroïque de Roxane, coup de théâtre ultime, transforme en tragédie un roman jusque-là essentiellement satirique et philosophique."

Voltaire reprendra le même procédé vingt ans plus tard avec **Zadig** ou **Candide**.

Montesquieu passe pour un philosophe du "Siècle des Lumières".